



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 27 / 09 / 2024 à 05:43

Date de publication : dimanche 18 août 2024 à 03:23

Type : Constitution SASU

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP du 19/07/2024, il a été constitué une SASU dénommée AK38 Carrelage. **Siège social:** 5 Residence Saint Martin 38200 Vienne. **Capital:** 500€. **Objet:** Pose de revêtement dans des bâtiments ou autres projets de construction, de carreaux de céramique, grès, marbre, ardoise ou faïence. **Président:** M. Hovhannes KHRIMYAN, 5 Residence Saint Martin, 38200 Vienne.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Vienne.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/3faecf72-7b3c-41c6-b180-849e2914f943>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex